



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

CONFÉRENCE DES FAMILLES

2021

PRÉSENTATION

Adrien TAQUET, secrétaire d'État chargé de l'Enfance et des Familles, organise les 5 et 6 octobre la première Conférence des familles depuis quinze ans.

« La force de notre politique familiale est sa capacité à accompagner et à répondre aux besoins de l'ensemble des familles et qui se sont profondément transformées ces dernières années. Cette politique universelle doit permettre d'une part d'offrir à tous les parents et futurs parents les temps parentaux et services de garde auxquels ils aspirent : notre action en matière de congés familiaux tout comme d'amélioration de la qualité d'accueil en sont des illustrations. D'autre part, elle doit apporter aux familles les plus fragiles un soutien renforcé, pour corriger les inégalités de destin qui se nouent dès la naissance et parfois même avant : aucune famille ne doit être exclue du pacte social et c'est un engagement historique auquel je tiens. »

Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé

« J'ai souhaité organiser, pour la première fois depuis quinze ans, une nouvelle Conférence des familles. Cet événement permettra, en lien avec tous les partenaires des politiques familiales, d'exposer les problèmes concrets des familles, les solutions mises en place pour y répondre et de préparer, ensemble, les grands défis qui nous attendent. »

Adrien Taquet, secrétaire d'État chargé de l'Enfance et des Familles

Visionnage en direct sans inscription sur la page :

solidarites-sante.gouv.fr/Conference-des-familles

Faites-nous parvenir vos questions dès maintenant à l'adresse suivante :

conference-des-familles@sante.gouv.fr

Échanger autour des deux priorités de la politique familiale depuis quatre ans

Organiser une vie collective plus accueillante pour toutes les familles, en leur offrant les aides, congés et services que les Français attendent

> Pour les conforter et les soutenir dans leur choix de fonder ou d'élargir leur famille

Protéger par des aides spécifiques les familles qui en ont le plus besoin

> Pour corriger les inégalités de destin qui se nouent dès la naissance et parfois même avant

La Conférence des familles donnera l'occasion à tous les acteurs de la politique familiale de :

> croiser les regards sur les actions conduites ces dernières années au bénéfice des familles ;

> débattre de ce qu'il reste à faire, à la lumière des attentes exprimées par les parents ainsi que des témoignages d'experts et des responsables étrangers.



Avec le développement du télétravail, la crise sanitaire a renforcé le besoin d'une bonne articulation entre la vie privée et la vie professionnelle. C'est une attente forte des salariés, d'autant plus quand on est parent. C'est aussi un enjeu majeur d'égalité professionnelle. L'instauration d'un congé paternité de 28 jours a été une avancée importante en ce sens. Pour aller plus loin, nous avons confié avec Adrien Taquet une mission à deux experts qui permettra de faire des propositions concrètes pour mieux articuler vie privée-vie professionnelle et d'outiller au mieux les entreprises. »

Élisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion



C'est un fait : les familles monoparentales sont à 85 % composées d'une femme avec enfants et 700 000 d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté. Dans ce contexte, depuis 2017, le Gouvernement a déployé différents dispositifs importants pour les accompagner. Depuis le 1er janvier 2021, à la suite de l'engagement du Président de la République, avec Olivier Véran et Adrien Taquet nous avons par exemple lancé le service public des pensions alimentaires afin de pallier les impayés et la précarité qui en découle. Toutes ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la Grande cause du quinquennat. La Conférence des familles, réunissant l'ensemble des acteurs engagés, sera dès lors un moment fort pour l'égalité et la solidarité. »

Élisabeth Moreno, ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances

La Conférence des familles : un temps partagé pour discuter des attentes des parents et des moyens d'y répondre

Une première depuis 15 ans

À l'occasion de la réforme des services aux familles initiée par l'ordonnance du 19 mai 2021, la Conférence des familles prend le relais des Conférences de la famille, régulièrement organisées de 1994 à 2004, pour mettre en lumière cette politique publique au cœur de la vie quotidienne des Français. À l'image des intitulés des portefeuilles ministériels depuis 2016, ce passage au pluriel met en lumière la diversité des réalités familiales contemporaines.

3 000 parents interrogés dans le cadre d'enquêtes menées en vue de la Conférence

Parce qu'une Conférence des familles ne peut se fonder que sur une vision claire et partagée des attentes des Français à l'égard de la politique familiale – surtout quand les familles et les professionnels qui les accompagnent ont été tant mis à l'épreuve par la crise sanitaire –, plusieurs enquêtes quantitatives et qualitatives ont été conduites, notamment par la Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf) et par l'Union nationale des associations familiales (Unaf) en vue de la Conférence : c'est au total plus de 3 000 parents qui ont ainsi été interrogés dans ce cadre.

« La Conférence des familles est un rendez-vous essentiel : elle permet de réunir tous les acteurs qui sont au service des familles, et ce faisant d'ajuster ensemble nos réponses aux attentes des parents, voire d'anticiper leurs besoins. Ce rendez-vous est aussi l'occasion d'améliorer l'accompagnement des professionnels de la petite enfance, dans l'intérêt des tout-petits, qui sont au cœur de nos préoccupations et de notre engagement. »

Isabelle Sancerni, présidente de la Cnaf

Un événement qui rassemble tous les partenaires de la politique familiale

La Conférence des familles réunit autour des ministres les plus directement concernés – au-delà d'Adrien Taquet, la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion Elisabeth Borne, et la ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances Elisabeth Moreno – des représentants des collectivités publiques notamment les communes, mais aussi des réseaux des caisses d'allocations familiales et des unions d'associations familiales, ainsi que des associations et autres acteurs privés qui conduisent au plus près du terrain des actions de soutien et d'accompagnement des familles.



« Pendant longtemps, la Conférence des familles a été un temps fort pour faire avancer le droit des familles. Après quinze ans d'interruption, l'Unaf salue son retour. Porte-parole de l'ensemble des familles, l'Unaf y prendra toute sa place aux côtés de l'État et de la Cnaf. Les attentes des parents restent fortes, notamment pour mieux concilier vie familiale et vie professionnelle. Parce qu'elle est porteuse de solutions et d'espoir, il faut que la politique familiale revienne sur le devant de la scène, aujourd'hui comme dans les échéances à venir. »

Marie-Andrée Blanc, présidente de l'Unaf

Deux journées de travaux

Pour passer en revue l'avancée des travaux dans le champ de la politique familiale, lancer des nouveaux outils, et échanger sur les voies ouvertes pour la suite

Quatre demi-journées pour échanger sur l'ensemble des besoins des familles

Qu'elles figurent depuis longtemps au plus haut niveau de leurs priorités ou soient apparues plus récemment, les discussions de la Conférence des familles couvriront toutes les préoccupations des parents.

> Être accompagné dans les 1 000 premiers jours de la vie de son enfant, et au-delà

Comment informer et soutenir le plus précocement possible tous les parents, dans une approche de prévention généraliste et d'investissement social ?

> Bénéficier de solutions adaptées à sa situation de famille monoparentale

Comment agir pour les parents solos et leurs enfants, qui représentent désormais un quart des familles ?

> Mieux concilier vie familiale et vie professionnelle

Comment penser la conciliation pour les femmes comme pour les hommes, et en construire les outils main dans la main avec les entreprises, acteurs indispensables de la politique familiale ?

> Pouvoir compter sur des solutions d'accueil de qualité pour tous les enfants

Comment faire en sorte que plus de jeunes enfants bénéficient d'un accueil par des professionnels, qui leur offre une chance supplémentaire pour leur développement global ?

De nouveaux outils pour penser et mettre en œuvre ensemble la politique familiale

La Conférence des familles sera aussi l'occasion de dévoiler le résultat de travaux engagés depuis plusieurs mois et dont les conclusions viennent renforcer l'arsenal de la politique familiale.

> **Signature du Protocole d'engagements pour une utilisation raisonnée et raisonnable des écrans chez les mineurs** : les acteurs du numérique s'engagent pour faciliter la vie des parents dans la gestion des écrans.

> **Remise du rapport Renforcer le modèle français de conciliation entre vie des enfants, vie des parents et vie des entreprises** : Chrystel Heydemann, chef d'entreprise, et Julien Damon, sociologue, dessinent les contours d'un nouveau modèle pour la France.

> **Remise du guide Tour de France des solutions d'accueil en horaires atypiques** : la Fédération nationale de la Mutualité Française rassemble dans un outil destiné aux décideurs locaux toutes les solutions pour mieux répondre aux contraintes de certains parents tôt le matin ou tard le soir.

> **Signature de la nouvelle Charte de la parentalité en entreprise** : l'Observatoire de la qualité de vie au travail met la Charte lancée en 2008 à jour des dernières évolutions de l'entreprise comme de la parentalité.



Données et enseignements-clés des études conduites en vue de la Conférence des familles

Quelques chiffres et paroles de parents recueillis par l'Unaf entre avril et juin 2021 à l'occasion d'une large démarche d'enquête sur les besoins des parents à l'arrivée d'un enfant

L'arrivée de l'enfant bouleverse toute la vie des parents : 84 % des mères et la moitié des pères déclarent que la naissance a eu des conséquences sur leur vie professionnelle



On sait que ça prend du temps, mais entre le penser et le vivre... Quand on le vit, tout change, le sommeil, la fatigue. C'est un électrochoc. On n'est pas préparé à ça. »

Témoignage d'un père

La reprise du travail est trop rapide : 2/3 des mères utilisent une solution formelle ou informelle pour prolonger le congé maternité : congés payés, congé parental, chômage, congés de l'entreprise, congés sans solde...



J'ai repris le travail, et j'ai dû jongler niveau organisation. J'étais très anxieuse, et du coup elle n'était pas bien non plus et pleurait beaucoup. J'étais angoissée toute la journée. »

Témoignage d'une mère

Après la naissance, les parents ne se sentent plus suivis



J'étais très angoissée, j'ai demandé à voir une sage-femme mais personne ne m'a rappelée, je suis allée à la PMI mais il n'y avait personne de compétent donc je me suis sentie très seule... Pendant la grossesse on est hyper bien entourée mais à partir de l'accouchement plus rien, on n'a plus de droit, personne ne nous suit. »

Témoignage d'une mère

Le retour en entreprise n'est pas toujours facilité



L'employeur n'était pas conscient que j'avais un bébé, qu'il fallait aménager un minimum mon temps de travail pour que je puisse le voir. Ce n'était pas une vie, mentalement c'était très compliqué. »

Témoignage d'une mère

Il y a un manque d'information sur les droits, notamment des pères



Pour le 1^{er}, j'étais plus jeune donc j'osais moins. Il y a plein de droits qu'on ne connaît pas. On appréhende plus, on ne sait pas ce à quoi on a droit, on manque de confiance. J'aurais fait différemment si j'avais su. On n'est pas tellement informé sur les droits, les autres solutions de garde... J'ai découvert ça après ! »

Témoignage d'un père

Faire garder son bébé a un coût



J'avais moins de 1 000 euros, financièrement on ne pouvait pas faire garder notre fille, c'était trop juste. »

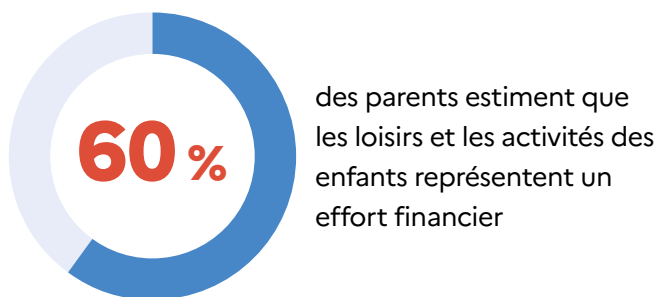
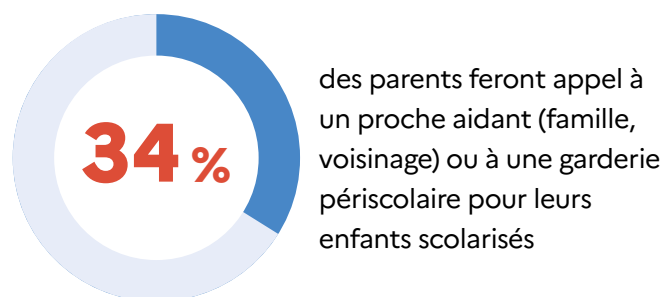
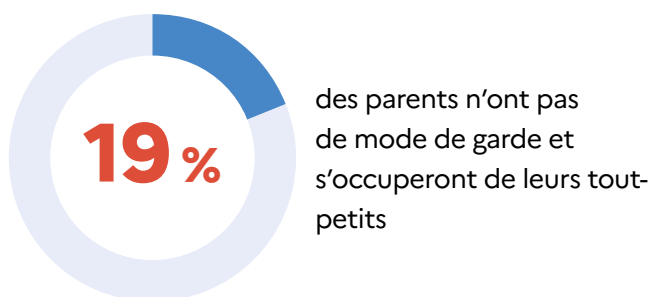
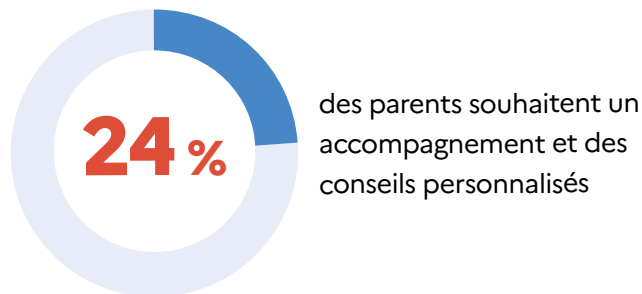
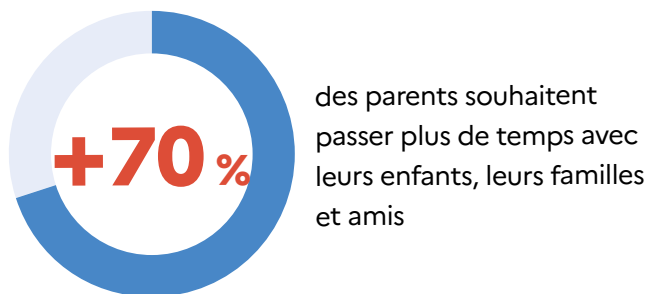
Témoignage d'un père



Plus de 90 % des mères et 60 % des pères auraient modifié leurs parcours s'ils avaient pu bénéficier d'un congé parental mieux indemnisé.

Cinq bénéfices présumés d'un congé supplémentaire indemnisé ou d'un temps partiel : moins de stress ; plus de bien-être pour l'enfant ; meilleure situation économique de la famille ; moins de fatigue, meilleure santé ; meilleur retour au travail.

Quelques résultats de l'étude réalisée par Kantar pour la Cnaf auprès des familles en juillet en vue de la rentrée 2021



Pour mémoire, quelques enseignements-clés de l'étude « Les familles en 2020 » publiée en 2021 par l'Insee

- > En France, 8 millions de familles résident avec au moins un enfant mineur à la maison
- > Une famille sur quatre est monoparentale et 82 % des parents isolés sont des femmes
- > Une famille sur cinq vit avec trois enfants ou plus au domicile
- > Les familles recomposées sont les plus grandes

- > Les enfants des familles monoparentales et recomposées vivent plus souvent dans un logement surpeuplé
- > Les enfants des familles monoparentales et des familles nombreuses sont plus souvent que les autres en situation de pauvreté
- > Les enfants en famille monoparentale avec leur père sont moins souvent pauvres que ceux résidant avec leur mère

Programme détaillé de la conférence et informations pratiques

MARDI 5 OCTOBRE

9h30 **Accueil**

par Helena Morna, animatrice de la Conférence des familles

9h35 **Ouverture de la Conférence des familles**

Adrien Taquet, secrétaire d'État chargé de l'Enfance et des Familles

9h50 **GRAND TÉMOIN**

François Bayrou, Haut-Commissaire au Plan

10h30 **Pause**

10h45 **TABLE-RONDE**

Accompagner les parents dans les 1 000 premiers jours et au-delà

Témoignages de parents

Kajsa Eliasson, experte des politiques familiales au ministère suédois des Affaires sociales

Boris Cyrulnik, médecin, neuropsychiatre et psychanalyste

Thierry Cardoso, responsable de l'unité petite enfance, direction de la prévention et promotion de la santé, Santé publique France

Carole Wiart, cheffe de projet coordination collectif « Écoute Parentalités »

Olivier Gérard, coordonnateur du pôle Médias-Usages numériques de l'Union nationale des associations familiales



APRÈS-MIDI

14h

TABLE-RONDE

Être aux côtés des familles monoparentales

En présence d'Élisabeth Moreno, ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances

Témoignages de parents

Mathieu Lacombe, ministre de la Famille du Québec

Aurélie Schaaf, directrice de l'agence de recouvrement des impayés de pensions alimentaires

Olivia Barreau, créatrice de l'association Moi & Mes enfants

Delphine Bürkli, maire du IX^e arrondissement de Paris

17h

ÉVÉNEMENT

Parentalité numérique : signature du protocole élargissant le site jeprotegemonenfant.gouv.fr

En présence de Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture

18h15

DÉPLACEMENT

Rencontre avec des familles bénéficiaires des actions de l'association Moi & Mes enfants



MERCREDI 6 OCTOBRE

MATIN

8h15 Accueil

par Helena Morna, animatrice de la Conférence des familles

8h20 ÉVÉNEMENT

Remise du rapport *Renforcer le modèle français de conciliation entre vie des enfants, vie des parents et vie des entreprises*

En présence d'Élisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

9h TABLE-RONDE

Mieux concilier vie familiale et vie professionnelle

Témoignages de parents

Elin Kvande, professeur au département de sociologie et de sciences politiques de l'Université norvégienne des sciences et technologies de Trondheim

Chrystel Heydemann, directeur général Europe Schneider Electric

Julien Damon, conseiller scientifique de l'En3s

Marie-Andrée Blanc, présidente de l'Union nationale des associations familiales

Éric Chevée, vice-président chargé des affaires sociales et de la formation de la Confédération des petites et moyennes entreprises

Magalie Rasclé, directrice du développement sanitaire et social de la Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole

10h30 ÉVÉNEMENT

Remise du guide *Tour de France des solutions d'accueil en horaires atypiques* par le président de la Fédération nationale de la Mutualité Française

11h Pause

11h15 DÉPLACEMENT

Cérémonie de signature de la nouvelle Charte de la parentalité en entreprise et installation de son secrétariat général

APRÈS-MIDI

14H **TABLE-RONDE** **Offrir un accueil de qualité à tous les enfants**

Témoignages de parents

Bettina Bruck, secrétaire d'État à l'Éducation du Land de Rhénanie-Palatinat

Isabelle Sancerni, présidente de la Caisse nationale des allocations familiales

Sylviane Giampino, présidente du Haut Conseil des familles, de l'enfance et de l'âge

Olivier Klein, maire de Clichy-sous-Bois

15h30 **Pause**

15h40 **DISCUSSION** **Un impensé des politiques familiales : soutenir la fertilité et accompagner les couples infertiles**

Salomé Berlioux, entrepreneure sociale, fondatrice de « Chemins d'avenir » et autrice de *La peau des pêches*

Pr René Frydman, obstétricien, gynécologue des hôpitaux de Paris et professeur des universités

Pr Samir Hamamah, responsable du département de biologie de la reproduction du CHU de Montpellier

16h30 **Conclusion de la Conférence des familles** **Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé**





**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*